

Mai 2018



Montricher, 1e rencontre de l'Economie du district



Morges, exposition «Givenchy, une élégante amitié»



La Sarraz, inauguration des infrastructures de la piscine

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| LE MOT DU PRÉSIDENT | 3 |
| ACTIVITÉS 2017 | 4 |
| Administration | 4 |
| Assemblée générale..... | 4 |
| Comité..... | 4 |
| Stratégies régionales 2018-2022..... | 4 |
| Equipe opérationnelle..... | 5 |
| Communication | 6 |
| En général..... | 6 |
| Site internet..... | 6 |
| Promotion économique | 7 |
| Guichet entreprises..... | 7 |
| Littoral Parc..... | 7 |
| Aides financières..... | 8 |
| Mesure AppApp..... | 8 |
| Vitalab..... | 9 |
| Zones industrielles et artisanales..... | 9 |
| Filière bois..... | 9 |
| Projets de développement régional agricole (PDRA)..... | 9 |
| Site du Moulin Bornu..... | 10 |
| CODEV..... | 10 |
| Participation aux grands rassemblements économiques..... | 10 |
| Aménagement du territoire | 11 |
| Géoportail régional..... | 11 |
| Programme de développement de l'espace rural (PDER)..... | 11 |
| Mobilité | 12 |
| Concept régional de stationnement P+R, district de Morges..... | 12 |
| Elargissement de l'autoroute Villars-Ste-Croix-Cossonay..... | 12 |
| Bus nocturnes..... | 12 |
| Etude de mobilité sur le site de St-Loup..... | 12 |
| Développement régional & Affaires publiques | 13 |
| Formation aux communes..... | 13 |
| Centre régional d'exposition..... | 13 |
| Abattoir régional..... | 13 |
| Commission Energie..... | 13 |
| Piscines régionales..... | 14 |
| Médiation Cossonay-Penthalaz..... | 14 |
| Tourisme | 15 |
| Slow destination..... | 15 |
| Château de La Sarraz..... | 15 |
| Exposition Givenchy-Hepburn..... | 15 |
| Signalétique du Parc Jura Vaudois..... | 15 |
| La Galère..... | 15 |
| Arboretum..... | 16 |
| Marché de Noël à Morges..... | 16 |
| Projet de fauconnerie au Signal de Bougy..... | 16 |
| Etats généraux du tourisme..... | 16 |
| Taxe de séjour..... | 17 |
| COMPTES 2017 | 18 |
| PROJETS 2018 | 19 |
| ABRÉVIATIONS | 19 |

ADRESSE

Association de la région de
Cossonay-Aubonne-Morges
Rue Neuve 1
Case postale 77
1304 Cossonay

Tél : 021-862.22.75
Fax : 021-862.22.77
Site : www.arcam-vd.ch
Mail : info@arcam-vd.ch

LE MOT DU PRESIDENT

A l'heure où la transition numérique est inscrite en première priorité au programme de législature du Conseil d'Etat, l'ARCAM a lancé en 2017, en collaboration étroite avec l'unité informatique de la Ville de Morges, le nouveau géoportail régional sur le district de Morges. CartoJuraLéman (www.cjl.ch) sera, à n'en pas douter, un outil indispensable au développement de notre région.

L'ARCAM va ainsi enrichir cet outil en constituant des couches techniques sur les thèmes comme l'économie, le tourisme ou la mobilité. De nombreuses données seront recueillies et traitées. Mises à disposition des communes, elles permettront de mieux appréhender le développement de notre district et de créer des services et prestations nouvelles. D'ores et déjà, l'ARCAM se lance dans la mise en place d'un système d'information en temps réel des parkings relais (P+R), avec le soutien de la Confédération, puisque le bureau fédéral de la mobilité durable COMO a octroyé un subside de frs 80'000.- à cet effet.

Mais, heureusement, 2017 ne se résume pas qu'à ces perspectives !

Sous l'impulsion donnée par la modification des statuts de l'association en 2016, les nouveaux secteurs se sont organisés et dirigent leurs projets autour de leurs centralités. Plusieurs démarches et études ont été portées par nos 5 secteurs. C'est ainsi que le secteur 1 (Gimel, Aubonne, Saint-Prex) conduit une étude de planification de l'agriculture PDER, qui doit identifier les pistes de développement dans notre district. Les secteurs 4 (Cossonay, L'Isle) et 5 (La Sarraz) ont officialisé leur structure de conduite des travaux en vue d'une amélioration de la mobilité.

Sous l'angle des rétrospectives 2017 des projets traités, l'ARCAM a accompagné de beaux dossiers, parmi lesquels :

- L'exposition «Hepburn - Givenchy : une élégante amitié » qui a accueilli plus de 20'000 visiteurs.
- La mise en place du nouveau marché de Noël à Morges, dans l'enceinte du château de Morges.
- La réouverture du Château de La Sarraz.
- Le développement d'une filière de la noix en collaboration avec l'Huilerie de Sévery.
- La création d'une Maison des vins de La Côte à Mont-sur-Rolle
- La construction de la fromagerie de l'Etraz à Senarclens
- Les projets de développement agricole du Parc Jura vaudois dont «Harmonie d'alpage»
- La mise en œuvre du programme Slow Destination

L'ARCAM demeure avant tout le point d'ancrage du développement économique du district de Morges en apportant un soutien direct aux entreprises et en mettant en place les conditions-cadres nécessaires à un développement économique optimal, sans oublier le programme App-App et les prestations VITALAB.

De plus, l'ARCAM est un acteur de la coordination des transports publics et scolaires et développe des solutions innovantes dans le cadre de la mobilité.

Je profite de ce mot du Président pour remercier les opérationnels de l'ARCAM, ainsi que toutes celles et ceux qui ont œuvré au sein du comité de l'ARCAM et en dehors, pour assurer le maintien de la qualité de vie dans le district, tout en ayant un dynamisme important.



Georges Rime
Syndic de Cossonay



ACTIVITÉS 2017

ADMINISTRATION

Assemblée générale

Deux assemblées statutaires ont été organisées en mai à Pompaples et en novembre à Morges. Elles ont permis l'approbation des comptes et du budget et porté à la connaissance des membres l'avancement des principaux dossiers gérés par l'ARCAM.

Celle de mai, organisée sur le site de l'hôpital de St-Loup, a permis de prendre connaissance du projet de centralisation de l'école de soins et de santé communautaire et des projets sanitaires du canton par la voix de M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat.

Celle de novembre a permis de présenter le processus d'élaboration des stratégies régionales, avec la collaboration du SPECo.

Comité

Huit séances ont permis au Comité de l'ARCAM de suivre et de traiter les affaires courantes. Elles ont également été l'occasion de présenter certains dossiers suivis par l'association et d'octroyer des soutiens financiers à des projets régionaux. Un atelier spécifique a été organisé en juin dans le cadre de l'élaboration des nouvelles stratégies régionales de l'ARCAM ; il a permis aux membres du Comité d'exprimer leurs besoins et leurs attentes à l'égard du développement du district.

En parallèle, le bureau du Comité s'est réuni à 4 reprises pour assurer la gestion du personnel, examiner la situation comptable et budgétaire de l'association et prendre position sur l'avancement de plusieurs dossiers.

Enfin, les séances de secteurs se sont déroulées conformément aux statuts de l'ARCAM.

Stratégies régionales 2018-2022

Grand chantier de 2017 s'il en est, l'élaboration de nouvelles stratégies régionales constitue une obligation sollicitée par le SPECo à toutes les associations économiques régionales. Il en est fait référence dans la convention passée avec l'organe cantonal. Ces stratégies sont essentielles pour pouvoir octroyer des aides financières LADE à des projets régionaux, ceux-ci devant être conformes aux volontés de développement inscrites dans ces stratégies.

Soutenue par un mandataire, l'équipe opérationnelle s'y est attelée durant une large partie de l'année 2017. Les réflexions qui sous-tendent l'élaboration de ces nouvelles stratégies sont complexes, car elles doivent englober une analyse fine des forces et faiblesses de la région ainsi que les menaces et opportunités qui peuvent survenir durant les prochaines années.

Ce document constituera le cadre de l'action de l'ARCAM pour les cinq prochaines années. Il est donc important et mérite une attention toute particulière compte tenu de son impact sur le développement de la région. Le Comité a été sollicité dans le cadre d'un atelier de travail pour déterminer les principales orientations à donner à ce document. Il sera finalisé avant l'été 2018.

COMITE au 31 décembre 2017

Secteur 1

M. L.-E. Rossier, Syndic, Aubonne
Vice-Président

M. D. Mosini, Syndic, St-Prex
M. Ph. Reymond, Municipal, Gimel

Secteur 2

Mme L. Cretegy, Syndique, Bussy-Ch.
M. J.-H. Burnier, Syndic, Bière

Secteur 3

M. V. Jaques, Syndic, Morges
Vice-Président

M. B. Duperrex, Syndic, Vuillierens
M. G. Delacrétaz, Syndic, Préverenges

Secteur 4

M. G. Rime, Syndic, Cossonay
Président

Mme A.-L. Rime, Syndique, L'Isle

Secteur 5

M. G. Bichsel, Municipal, Pompaples

Invitée

Mme A. Arn, Préfète

ASSEMBLEE GENERALE

M. F. Rossi, Municipal, Gollion
Président

Mme F. Coderey, Syndique, Berolle
Vice-Présidente

COMMISSION DE GESTION

S1 : M. D. Barbezat, Syndic, Saubraz

S2 : M. A. Rosset, Syndic, Mollens

S3 : M. J.-M. Landolt, Municipal, Echandens

S4 : M. P. Rossy, Municipal, La Chaux

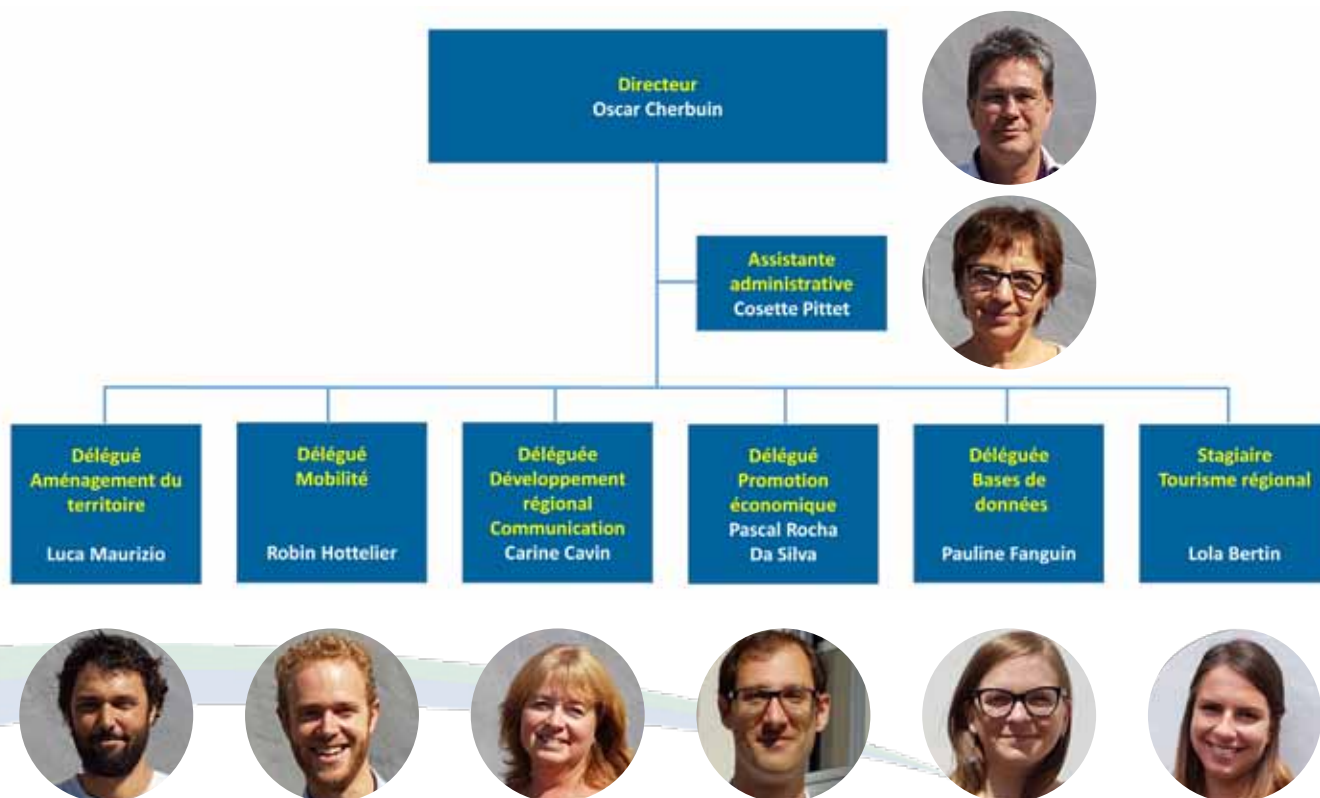
S5 : M. Ch. Antonietti, Municipal, La Sarraz

Equipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de l'ARCAM a connu plusieurs changements :

- M. Sylvain Gaildraud, délégué au Tourisme, a achevé son mandat au sein de l'ARCAM au 31 janvier 2017, la réorganisation du tourisme régional étant en place.
- Trois postes ont été créés pour assurer le développement constant des activités de l'ARCAM :
 - M. Pascal Rocha da Silva a été engagé au 1er juillet 2017 conjointement par la ville de Morges (60%) et l'ARCAM (40%) en qualité de délégué à la promotion économique. Ce poste permettra d'allouer des ressources au contact direct avec les entreprises et au développement de la zone de Littoral Parc. L'enjeu est le maintien et la croissance de l'emploi dans le district.
 - En complément de son activité à CartoJuraLéman, Mme Pauline Fanguin est engagée depuis le 1er août 2017 avec un taux d'activité de 35% à l'ARCAM où elle s'occupe des différentes bases de données de l'association. Ce travail mettra en valeur les données traitées par l'ARCAM et mises à disposition des communes.
 - Etudiante à l'Ecole supérieure de tourisme à Lausanne (IST), Mme Lola Bertin effectue un stage à plein temps d'une année au sein de l'ARCAM (80%) et de MRT (20%). Elle assure le suivi des projets touristiques.

Ainsi, au 31 décembre 2017, l'équipe de l'ARCAM se compose de 8 personnes pour 5.75 ETP.



COMMUNICATION

En général

En complément au rapport annuel sur les activités de l'association, différentes publications ponctuelles permettent de renseigner les membres sur les activités de l'ARCAM. Ainsi, en 2017, ce sont :

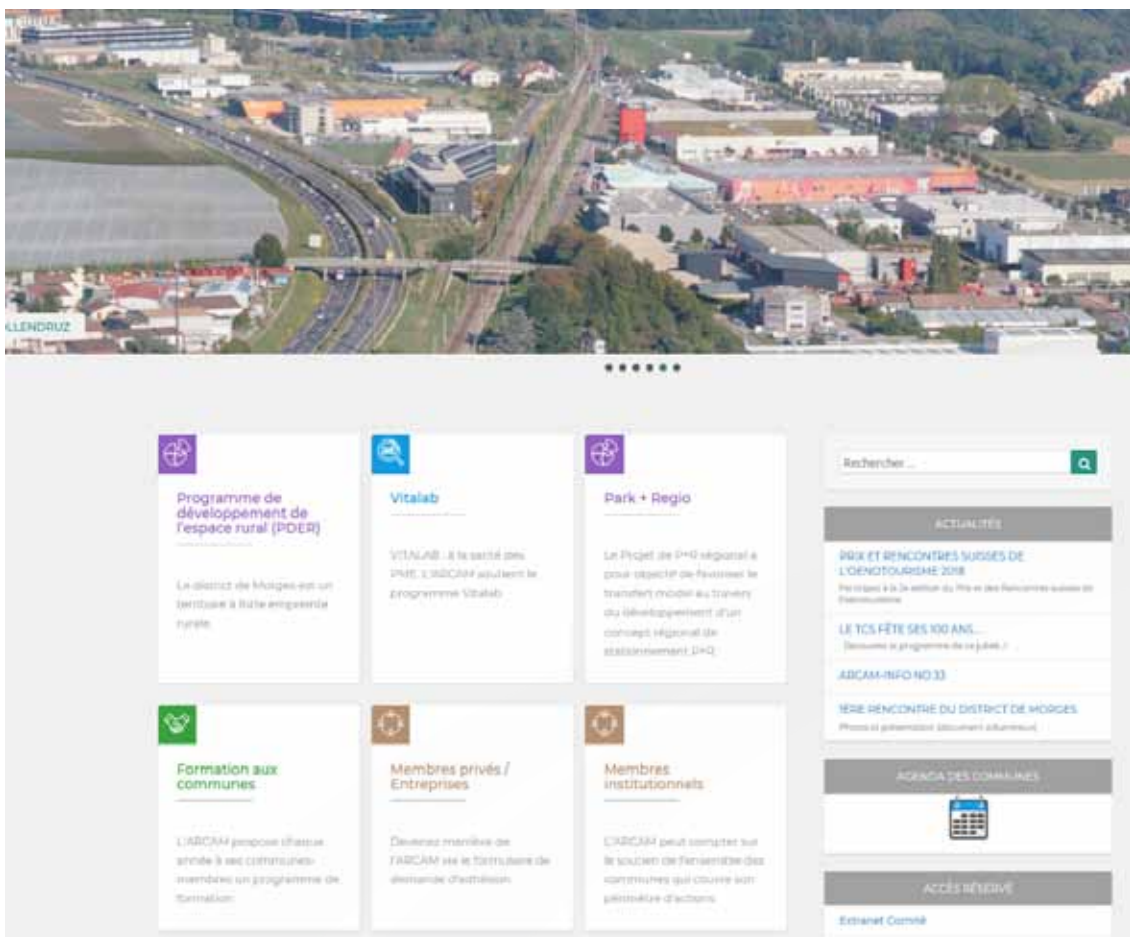
- 4 ARCAM'info, qui rendent compte du travail du Comité ;
- 4 publiereportages édités dans des versions tous-ménages du journal de Morges qui permettent de faire un focus sur une thématique en lien avec les activités de l'association afin de sensibiliser la population du district au travail effectué par l'ARCAM ;
- 8 Flash Info transmis par mail à titre de rappel ou d'informations sur les événements de l'association ;

Site internet

Notre site internet constitue le moteur de notre communication. Outre son aspect informatif sur les activités de l'association, il représente également un véritable outil de liaison avec les membres, notamment avec la mise en place d'un Extranet qui permet l'accès à de nombreux documents et facilite l'inscription à nos manifestations.

Une actualisation technique et des améliorations esthétiques, effectuées en fin d'année, ont permis de rendre le site parfaitement lisible sur de multiples supports. Ses mises à jour sont régulières et il est fréquemment complété par diverses actualités.

En 2017, près de 18'000 utilisateurs ont visité le site de l'ARCAM.



PROMOTION ÉCONOMIQUE

Guichet entreprises

Raison d'être de son existence, le soutien aux entreprises de la région représente une part importante des activités de l'ARCAM. En 2017, les demandes de 185 entreprises ont été traitées (contre 90 en 2016), représentant 368 prestations délivrées. Les plus fréquentes concernent la recherche de terrains et de locaux, la coordination et l'accompagnement de projets. Si 121 demandes provenaient d'entreprises déjà implantées dans la région, 53 d'entre elles émanaient de sociétés domiciliées en dehors et 11 demandes concernaient la création d'une entreprise. On constate donc que le dynamisme de la région se renforce.

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|------------|------------|------------|
| Type d'entreprise soutenue | 74 | 90 | 185 |
| Entreprise installée dans la région | 37 | 38 | 121 |
| Entreprise domiciliée hors de la région | 16 | 34 | 53 |
| Nouvelle entreprise | 21 | 18 | 11 |
| Type de prestation fournie à l'entreprise par l'association régionale | 115 | 159 | 368 |
| Recherche de terrains | 18 | 35 | 52 |
| Recherche de locaux | 17 | 21 | 64 |
| Organisation d'évènements de l'entreprise | 8 | 7 | 9 |
| Dossier à caractère fiscal | 1 | 2 | 18 |
| Recherche de financement | 8 | 9 | 13 |
| Conseil à la création d'entreprise | 5 | 12 | 12 |
| Services divers, médiation, coordination | 36 | 37 | 129 |
| Accompagnement | 20 | 31 | 66 |
| Candidature à un incubateur | 2 | 5 | 5 |
| Eligibilité LADE | 16 | 28 | 24 |
| Origine de la relation | 74 | 90 | 185 |
| SPECO / GOP | 21 | 14 | 12 |
| DEV | 1 | 10 | 6 |
| Réseau régional | 40 | 46 | 144 |
| Autres | 12 | 20 | 23 |

Littoral Parc

Pôle économique important dans le district, regroupant près de 3000 emplois sur 121 hectares, la zone d'activités de Littoral Parc s'étend sur les communes d'Allaman, Aubonne, Etoy et St-Prex. Ce site fait l'objet d'une révision du plan d'affectation cantonal (PAC), ce qui suppose notamment de réaliser un plan de mobilité de site et d'entreprise. L'ARCAM participe à ces réflexions. Ainsi, deux itinéraires de mobilité douce ont été identifiés et des améliorations du réseau de transports publics sont en discussion avec les transporteurs concernés et la DGMR.

Par ailleurs, l'association des entreprises de Littoral Parc ayant démontré ses limites dans la mise en œuvre de mesures de coordination entre les entreprises, il est envisagé de la dissoudre pour la remplacer par une gouvernance plus dynamique appuyée par un manager qui coordonne les activités de la zone.



Aides financières

Globalement, les aides cantonales octroyées via la loi sur l'appui économique (LADE) ont totalisé un montant de Fr. 335'500.- en faveur de neuf projets dans le district de Morges. Toutes ces aides versées par le canton l'ont été sous forme de subventions après un préavis régional et un accompagnement de l'ARCAM.

| Aides LADE octroyées en 2017 | | |
|---|--|--------------------------|
| Porteur du projet | Projet | Aide LADE obtenue |
| ARCAM | Mandat d'appui pour les stratégies régionales 2018-2022 | Fr. 13'000.- |
| Association Lémanique Galère La Liberté | Stratégie de développement «La Galère 2020» | Fr. 9'750.- |
| ARCAM | Slow Destination : accompagnement des projets par l'IST | Fr. 18'250.- |
| Fondation Château de La Sarraz | Travaux de rénovation | Fr. 100'000.- |
| Arboretum du vallon de l'Aubonne | Etude pour le réaménagement du centre d'accueil «Arbr'espace» | Fr. 9'000.- |
| Morges Région Tourisme | Aménagement de la Maison du Tourisme à Bière | Fr. 70'000.- |
| Fondation Bolle | Manifestation Audrey Hepburn & Hubert de Givenchy | Fr. 100'000.- |
| ARCAM | Etude de faisabilité et de planification pour le projet de centre régional d'exposition à Tolothenaz | Fr. 3'000.- |
| Commune de Morges | Etude du tissu commercial morgien | Fr. 12'500.- |
| TOTAL | | Fr. 335'500.- |

En ce qui concerne les aides directes aux entreprises, 35 projets totalisant un investissement de Fr. 999'812.- ont été soutenus par des aides à fond perdu de Fr. 393'896.- au total sur 2017.

Concernant le fonds pour de nouvelles activités (FNA), propriété de l'ARCAM, il a permis de soutenir un projet durant l'année 2017, soit une aide de Fr. 32'000.- octroyée à MRT pour l'achat des chalets destinés, notamment, au marché de Noël. Ce fonds est également alimenté par les instances cantonales, à hauteur de 50%.

Mesure AppApp

Durant l'année scolaire 2016-2017, l'ARCAM a financé 19 groupes d'appuis destinés aux apprentis résidant ou travaillant dans le district de Morges. Ces groupes permettent de soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés dans les branches enseignées dans les écoles professionnelles. Dans ce cadre, ce sont les branches techniques ou scientifiques (mathématiques, économie, électricité) qui constituent la majorité des demandes. Avec cette mesure, c'est près de 80 apprentis qui ont eu l'occasion d'améliorer leurs connaissances.

Pour 2017, cette opération génère une charge brute de près de Fr. 38'000.-, avant déduction des participations des apprentis.



Vitalab

En 2017, l'ARCAM s'est engagée dans le programme Vitalab en collaboration avec les associations régionales du Nord vaudois et de la Broye. Cette mesure vise à favoriser l'accès aux PME à des actions de promotion de la santé en entreprise. Un programme de formation continue a ainsi été proposé aux entreprises de moins de 100 employés, leur permettant d'aborder les thématiques du stress, de la motivation, de l'ergonomie, les conflits, le leadership et l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Les entreprises ayant participé à ces modules ont exprimé une grande satisfaction à les avoir suivis.

En 2017, cinq modules ont été proposés aux entreprises. Ils ont été suivis par une vingtaine de personnes provenant de 14 entreprises. L'enquête de satisfaction a montré que ces séances répondaient parfaitement aux attentes des participants.

Zones d'activités et zones industrielles (ZIZA)

L'ARCAM a participé à l'étude-pilote menée par Région Morges afin d'identifier les différentes zones d'activités dans ce périmètre. En collaboration avec le SDT et les communes concernées, il s'agit de préciser l'étude sur trois sites identifiés pour :

- Elaborer des projets de réaménagement des sites, y compris leur impact financier.
- Orienter les problématiques et les thématiques à traiter sur les sites en fonction de leur domaine d'expertise.
- Rédiger un guide de mise en œuvre.

Par ailleurs, et de manière plus générale, le canton souhaite qu'à l'avenir les ZIZA disposent d'un organe de gestion dont les modalités sont encore à définir mais qui devraient concerner les associations économiques régionales.

Filière bois

Une nouvelle convention de partenariat 2017-2021 a été élaborée. Outre les associations économiques régionales de Morges, Nyon et de la Vallée de Joux, de nouveaux organismes ont rejoint ce programme, telles l'ADNV, la FVE et la FRECEM. Rappelons que ce programme vise à favoriser la transformation et l'utilisation du bois local et à mettre en place les structures adéquates pour le traitement et le stockage du bois.

Projets de développement régional agricole (PDRA)

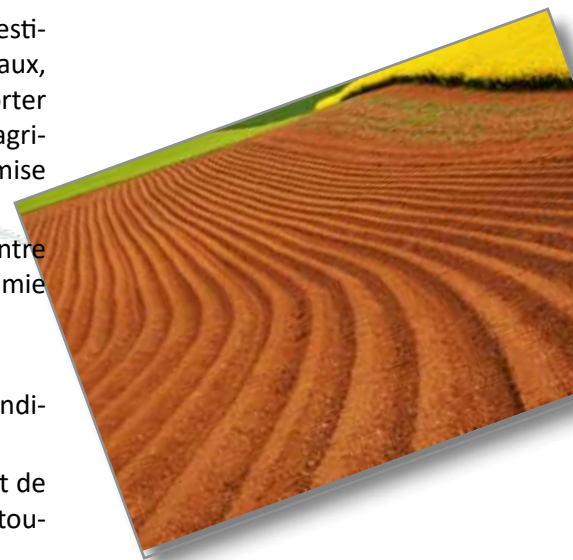
Au titre des améliorations structurelles, la Confédération soutient des projets destinés au développement régional et à la promotion des produits suisses et régionaux, intégrant l'agriculture de manière prépondérante. Les PDRA doivent ainsi apporter des impulsions en faveur du développement régional à partir du potentiel de l'agriculture et les différentes mesures qui les composent doivent faire l'objet d'une mise en réseau (projet collectif).

Les PDRA contribuent ainsi à renforcer la collaboration interprofessionnelle entre l'agriculture et des secteurs connexes tels que l'artisanat, le tourisme, l'économie du bois ou la sylviculture.

Actuellement, l'ARCAM accompagne quatre projets de ce type :

- La filière de la noix prévoyant la mise en place d'une filière de production, conditionnement et commercialisation de la noix qualité suisse
- La maison des vins de la Côte propose la création d'un lieu de promotion et de vente qui décharge les vigneron·nes d'une partie de la clientèle de passage (touristes, cadres des multinationales)

VITALAB
Promotion Santé
Suisse



- Le nouvel abattoir régional du CARRE à Aubonne, qui propose la construction d'un outil adapté pour la filière de la viande.
- La fromagerie de l'Etraz qui prévoit la construction à Senarclens d'un lieu de production du gruyère et de la vente directe de produits

A ce jour, les 6 projets conduits sur le district de Morges représentent un montant d'investissement de 37 millions pour une participation à fond perdu évalué à 13,3 millions entre la Confédération et le Canton.



Site du Moulin Bornu

La commune de Pompaples étant en train de réviser son PGA, elle s'interroge sur l'orientation à donner à cette zone d'activités. Elle a approché l'ARCAM pour avis et conseil, étant donné notamment les réflexions plus larges menées à l'échelle du district sur la mise en place d'un système de gestion des zones d'activité. Un mandat a été assigné au bureau Scope afin de définir un développement stratégique du site en collaboration avec la Municipalité de Pompaples et le propriétaire du site.

CODEV

La Coordination du développement économique vaudois (CODEV), plateforme d'échanges entre toutes les associations régionales, poursuit le développement de ses actions afin de soutenir de manière plus efficace ses membres. Programme de formation continue, prises de position communes ou négociations avec les instances cantonales constituent ainsi des mesures qui renforcent les compétences et le rôle des associations régionales.

L'ARCAM assure un mandat de coordination pour cette plateforme et la présidence est assurée par M. Cherbuin.



Participations aux grands rassemblements économiques

L'ARCAM a participé à plusieurs événements économiques qui ont pris place dans le district :

- Elle a organisé la première rencontre de l'économie du district dans le cadre de l'Expo de Montricher en y présentant son projet de gestion des P+R en présence de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat.
- Elle a organisé conjointement avec le Conseil régional de Nyon et le DEV une rencontre avec les entreprises de La Côte au Signal de Bougy.
- Elle a participé activement à la présentation de l'enquête conjoncturelle que la CVCI a présentée au château de La Sarraz.
- Elle a été associée à la manifestation organisée à Cossonay par Innovaud dédiée au soutien à l'innovation des PME.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Géoportail régional

Initié en 2016, ce projet est entré dans une phase de concrétisation en 2017, notamment par :

- La création en janvier de l'association CartoJuraLéman, dont les membres sont l'ARCAM et la ville de Morges.
- L'affiliation formelle de 30 communes et de 8 associations régionales à l'association CJL.
- En été, l'engagement par CJL d'une ingénieure en géoinformation (taux d'activité de 50%) chargée de développer l'outil et le mettre à disposition des membres et du public.
- La mise en ligne en novembre :
 - du site internet www.cjl.ch, permettant de suivre l'évolution du géoportail ;
 - du géoportail map.cjl.ch, intégrant les géodonnées de 4 communes et 2 associations intercommunales partenaires.



Programme de Développement de l'Espace Rural (PDER)

Le district de Morges est un territoire à forte empreinte rurale : plus de la moitié de son territoire est dédiée à l'agriculture. Sa position dans la métropole lémanique entre les pôles de Lausanne et de Genève engendre sur ce territoire des fortes pressions liées à la croissance de la population. Ici plus qu'ailleurs, l'espace rural doit assurer sa multifonctionnalité en gérant de manière optimale les aspects économiques, de productivité, d'accueil et de mise en valeur du paysage.

Pour cette raison, ce territoire est idéal pour le lancement d'un « programme de développement de l'espace rural (PDER+) » : projet pilote dans le cadre de la « Planification agricole » promue par l'office fédéral de l'agriculture (OFAG). L'ARCAM, le service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud (SAVI), et l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre (Prométerre) sont en charge du pilotage du projet.

Le périmètre de l'étude est défini par le secteur 1 de l'ARCAM : ce territoire a l'avantage de regrouper les 4 secteurs paysagers du district et donc toutes les facettes des enjeux du monde agricole : la Côte, le plateau intermédiaire, le Pied-du-Jura et le Jura. Ce projet pilote se terminera en automne 2018.

Atelier PDER du 21 décembre 2017



MOBILITÉ

Concept régional de stationnement P+R District de Morges

L'ARCAM en collaboration avec la Ville de Morges et la DGMR, a réalisé en 2017 une étude concernant la mise en place d'un concept régional de stationnement P+R. La genèse de cette étude est à mettre en rapport avec la fermeture provisoire du P+R de la gare de Morges pour la mise en œuvre du projet « Morges Gare Sud » qui entraîne la redéfinition complète du secteur de la gare.

A l'issue de cette étude, des sites idéaux ont été identifiés pour la réalisation de P+R regroupant les caractéristiques suivantes : une desserte au moins toutes les 30 minutes aux heures de pointe par les transports publics en direction du lieu de destination ; une bonne accessibilité routière au parking, en amont des zones de congestion ; des difficultés d'accès au lieu de destination en voiture (Morges, Lausanne et Genève en l'occurrence).

Ces conclusions seront affinées dans une deuxième phase de l'étude qui sera lancée en automne 2018. Cette deuxième phase, dont les principes découleront de la stratégie cantonale des interfaces devra permettre de dimensionner les P+R, définir une gestion des accès et une tarification adéquate dans le contexte régional.

Elargissement de l'autoroute Villars-Ste-Croix-Cossonay

Un projet est en cours d'élaboration par l'OFROU pour élargir à trois voies une portion de l'autoroute A9. L'ARCAM a été intégrée dans le groupe de suivi pour examiner la faisabilité et les impacts d'un tel projet.

Bus nocturnes

Dans le cadre de l'étude lancée par Régionyon pour la définition d'une desserte nocturne attractive dans le district de Nyon, l'ARCAM a porté sa réflexion sur une partie de son périmètre, avec la gare d'Allaman comme point de ralliement. Une coordination intercommunale est nécessaire pour la bonne mise en œuvre de ce projet. Dans ce cadre et de l'ensemble des projets relatifs à la mobilité, l'ARCAM recommande une gouvernance spécifique afin de coordonner les demandes pour bénéficier de manière optimale des financements issus des mécanismes du trafic régional voyageur (TRV). Un modèle de gouvernance a été suggéré à l'ensemble des secteurs et l'ARCAM se tient prête à accompagner les communes dans ces démarches.

Pour exemple, un groupe de travail a notamment été mis en place par le Secteur 5 qui revoit ses transports publics en adéquation avec ses transports scolaires.

Etude de mobilité sur le site de St-Loup

L'école de soins et santé communautaire projetée de centraliser ses activités sur le site de St-Loup, rapatriant ainsi les formations délivrées actuellement à Morges, Vevey et Lausanne. Un bâtiment devrait ainsi venir s'ajouter sur le site hospitalier (eHnv), permettant d'assurer la formation des jeunes intéressés par ce métier. Sachant que l'activité de ce nouveau site va générer des flux de trafic de plus de 1'000 personnes chaque jour, il convient de mettre en place les mesures nécessaires pour garantir la fluidité du trafic dans les communes environnantes et, surtout, le recours aux transports publics par les utilisateurs du site.

Cette problématique vient s'inscrire dans la réflexion de l'ensemble des transports scolaires des communes du Secteur 5.



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL & AFFAIRES PUBLIQUES

Formation aux communes

De manière récurrente, l'ARCAM organise chaque année un programme de formation aux communes destiné à soutenir les élus ou le personnel communal dans leurs activités. Pour l'année 2017, les thèmes suivants ont été retenus :

- L'ARCAM, c'est quoi ?
- Comment gérer efficacement les baux à loyer communaux ?
- Savoir gérer un projet : la méthode Hermès

Près de 40 personnes ont assisté à ces séances. La présence d'orateurs de qualité, très investis dans leur domaine, permettent ainsi aux communes de parfaire leurs connaissances et de disposer des informations nécessaires pour les renforcer.



Centre régional d'exposition

Ce projet, appelé à accueillir tout ou partie des activités qui se déroulaient anciennement dans les halles CFF de Morges, fait l'objet de réflexions pour définir un emplacement capable de recevoir ces manifestations. Des études et des réflexions ont été menées pour trouver une localisation à cette future infrastructure. Le site de Tolochenaz, dans le quartier en Molliau, a été retenu. Il est maintenant tributaire de l'affectation du plan de quartier dans lequel il devrait prendre place. Plusieurs séances ont été organisées avec les propriétaires du terrain. Le positionnement et le calendrier de mise en place de ce centre n'est pas encore défini, mais devrait être précisé en 2018.

Abattoir régional

L'abattoir régional de Rolle (CARRE) devant être déplacé, l'ARCAM et le Conseil régional de Nyon se sont réunis pour lui trouver un nouveau site. Celui-ci a été trouvé à Aubonne. L'année 2017 a permis au conseil communal de valider le PPA de la parcelle concernée, mise à disposition de la coopérative par un droit de superficie. Les recherches de financement se sont poursuivies auprès des agriculteurs et des communes des deux districts. De plus, le site internet dédié à ce projet (www.abattoir-lacote.ch) a été mis en ligne. L'ARCAM assure le suivi de ce projet qui devrait être concrétisé en 2019.

Commission Energie

Constituée en automne 2016, la commission Energie de l'ARCAM a débuté ses travaux au printemps 2017. Faisant le constat que les communes sont, dans ce domaine, souvent abreuvées d'informations parfois subjectives, la commission a décidé d'organiser des séances d'informations, dénommées « Point Energie », destinées à renseigner les communes de manière efficace et neutre sur différents aspects de cette thématique.

Une première rencontre a été organisée en octobre sur le thème de l'éclairage public.

La particularité de ces séances d'informations tient au fait qu'elles sont ensuite suivies d'un atelier permettant aux communes particulièrement concernées par le sujet d'approfondir leurs connaissances grâce à la présence d'un expert neutre mandaté à cet effet.



Piscines régionales

Le district compte plusieurs piscines extérieures. La gestion d'un tel équipement est réalisée de manière différente selon les cas : association intercommunale, administration communale, etc. Pour évaluer les éventuelles synergies qui pourraient être mises en place pour rationaliser certaines tâches liées à l'exploitation et l'entretien de ces sites, l'ARCAM a organisé une rencontre avec les différents responsables pour en débattre. Cette rencontre a permis d'échanger sur les pratiques de chacun et d'établir un début de réseautage entre les personnes concernées.

Médiation Cossonay-Penthalaz

La Municipalité de Penthalaz s'est opposée au développement de certains quartiers de la commune de Cossonay estimant que ceux-ci auraient péjoré le trafic d'ores et déjà intense traversant cette localité. Par la suite, la commune de Penthalaz a retiré l'opposition après s'être assurée que le Canton, par le biais des préfets, allait mettre en place une étude de mobilité visant à limiter l'augmentation du trafic. Étant donné que le périmètre d'intervention va bien au-delà de ces centres régionaux, les associations régionales du Gros-de-Vaud et du district de Morges ont été sollicitées afin d'accompagner ces démarches. Le Canton a transmis aux parties impliquées une feuille de route qui devra aboutir à des propositions de mesures concrètes essentiellement dans le domaine de la mobilité.

Piscine de La Sarraz



Piscine d'Aubonne

TOURISME

Slow Destination

Ayant obtenu un financement de la Confédération au travers d'Innotour, programme d'innovation et d'encouragement de projets touristiques, ce projet entre dans sa phase de réalisation. Un partenariat avec l'Ecole supérieure du tourisme (IST) a permis à des étudiants de développer des projets conformes au concept. Par ailleurs, tous les acteurs touristiques engagés dans cette démarche (MBC, MRT, PJV) participent activement aux réflexions. Des séances d'informations ont été organisées à La Sarraz pour informer sur le projet Slow Destination et rendre compte des résultats de l'étude des étudiants. Plusieurs articles de presse rendent compte des divers projets engagés dans le district pour favoriser le tourisme doux, la mobilité, l'art de vivre et de nouvelles offres touristiques renforçant la compétitivité de la destination touristique.

Château de La Sarraz

Grâce à l'excellente collaboration entre l'ARCAM et MRT, le Château de La Sarraz a pu obtenir une aide cantonale de CHF 800'000.-. Ce montant permet d'assurer le développement des activités touristiques au château et l'engagement des personnes adéquates pour en assurer l'animation.

Exposition Givenchy-Hepburn

Outre l'octroi d'une aide financière LADE de Frs 100'000.- pour soutenir l'organisation de cette manifestation d'envergure, l'ARCAM a collaboré avec les porteurs de ce projet pour la recherche de fonds complémentaires auprès de fondations. En sa qualité de membre du comité d'organisation, l'association a suivi le développement de ce projet et, surtout, sa concrétisation. Rappelons que l'exposition a connu une fréquentation de l'ordre de 22'000 visiteurs.

Signalétique du Parc Jura Vaudois

Des réflexions ont été engagées pour développer un projet de signalétique au sein du Parc Jura Vaudois. Différentes pistes et moyens ont été évoqués (wifi gratuit, applications, etc.) pour permettre aux visiteurs du parc de s'y promener aisément. Conjointement avec MRT et MBC, les partenaires vont mettre en commun leurs données et moyens pour œuvrer à ce développement de l'offre. Ce programme entre par ailleurs dans le concept de « Slow Destination ».

La Galère

L'ARCAM a été approchée par l'association responsable de la gestion de ce bateau pour évoquer la situation délicate dans laquelle se trouve l'embarcation :

- Important déficit d'exploitation
- Entretien insuffisant
- Pas de ponton d'amarrage

Sur la base d'une sollicitation du comité de cette association, l'ARCAM a obtenu une aide de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) pour financer une étude. Cette dernière, qui se monte à frs 19'500.-, a permis d'établir une analyse de situation complète et sans concession, de rencontrer les différents acteurs afin de récolter et synthétiser leurs idées et besoins, d'analyser tant le marché que les attentes « clients ». Un rapport final a établi les pistes de développement et les conditions nécessaires à remplir pour offrir un avenir à La Galère. Il convient maintenant au comité de cette association d'en conduire les démarches.



Arboretum

L'Arboretum a élaboré un plan de développement stratégique pour la période 2014-2020. Dans ce cadre est prévu le réaménagement de la zone d'accueil permettant une meilleure intégration de la partie buvette et vente, ce qui devrait augmenter le chiffre d'affaires.

Marché de Noël à Morges

Intégré dans le comité d'organisation, l'ARCAM a suivi le développement de ce projet. Pour assurer une manifestation de qualité, des chalets ont été acquis par MRT, permettant aux différents exposants de travailler dans des conditions optimales. Cet achat a été soutenu par une aide de l'ARCAM, via son fonds pour de nouvelles activités (FNA). Ces chalets pourront être mis à disposition pour d'autres manifestations.

Projet de fauconnerie au Signal de Bougy

Une association de fauconniers a souhaité intégrer un projet de fauconnerie au sein du Signal de Bougy, permettant ainsi de disposer sur ce site d'une activité touristique intéressante. Dans ce cadre, l'ARCAM a pris les contacts nécessaires pour trouver un financement, sachant que ce projet serait complémentaire à d'autres sites tels que le zoo de la Garenne ou l'Arboretum. Elle a également rencontré la fondation du Signal de Bougy pour les aspects d'aménagement du territoire. Le dossier est maintenant en attente d'un accord du service de développement territorial SDT sur la compatibilité de l'affectation du site.

Etats généraux du tourisme

En 2017, les Etats généraux du tourisme ont eu lieu le 26 octobre au Château de La Sarraz. Ils avaient comme fil conducteur la recherche de fonds participatifs (crowdfunding) avec notamment une présentation de la banque Raiffeisen ainsi que l'agence de communication MAP.



Port de Morges

Taxe de séjour

La plateforme e-arcam constitue désormais l'outil incontournable, tant pour les assujettis que pour le bureau de perception. Les résultats pour 2017 sont les suivants :

| | | |
|-------------------------|--|--------------------|
| Taxes brutes 2017 | | 444'134.35 |
| ./. Frais de perception | | <u>- 18'900.00</u> |
| Taxes nettes | | 425'234.35 |

Affectation 2017 :

| | | |
|----------------------------------|---------------------|------------|
| Offices du tourisme | 310'000.00 | |
| Fonds d'équipement morgien (FEM) | <u>+ 115'234.35</u> | 425'234.35 |

S'agissant du FEM, celui-ci a été sollicité en 2017 de la manière suivante :

| | | |
|---|-----------------|------------|
| Exposition Givenchy | 40'000.00 | |
| Livre sur les quais | 20'000.00 | |
| La Sarraz, ouverture de la piscine (MAP SA) | 28'171.80 | |
| Dossier La Galère, étude stratégique | 15'056,35 | |
| Arboretum, projet Arbr'Espace | 12'250.00 | |
| Fête de la Tulipe | 5'000.00 | |
| Frais divers | <u>2'658.65</u> | 123'136.80 |

| | | |
|----------------------------------|--------------|-------------------|
| Solde du FEM au 01.01.2017 | | 249'337.20 |
| Affectation 2017 | 115'234.35 | |
| Utilisation 2017 | - 123'136.80 | |
| Etat du FEM au 31.12.2017 | | 241'434.75 |



COMPTES 2017

Sur le plan financier, les activités de l'ARCAM se traduisent de la manière suivante :

| | Comptes 2017 | | Budget 2017 | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| AUTORITES | 19 683.00 | 0.00 | 24 700.00 | 0.00 |
| Assemblée générale | | | | |
| Comité | 14 278.00 | | 15 000.00 | |
| Commissions | 5 405.00 | | 9 700.00 | |
| GESTION OPERATIONNELLE | 860 329.75 | 1 423 469.75 | 885 375.00 | 1 415 691.00 |
| Personnel | 676 075.05 | 456 125.70 | 708 575.00 | 486 691.00 |
| Locaux | 80 796.70 | | 90 100.00 | |
| Divers | 31 706.70 | 12 000.00 | 35 000.00 | 12 000.00 |
| Finances | 57 559.35 | 955 344.05 | 25 500.00 | 917 000.00 |
| Communication | 14 191.95 | | 26 200.00 | |
| PROMOTION ECONOMIQUE | 242 536.40 | 100 306.00 | 262 432.00 | 109 700.00 |
| Gestion du secteur | 242 536.40 | 100 306.00 | 262 432.00 | 109 700.00 |
| Actions | | | | |
| DEVELOPPEMENT REGIONAL | 241 848.55 | 31 750.00 | 239 741.00 | 50 000.00 |
| Gestion du secteur | 114 965.40 | | 109 741.00 | 50 000.00 |
| Actions | 126 883.15 | 31 750.00 | 130 000.00 | |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 138 267.25 | 40 000.00 | 184 658.00 | 60 000.00 |
| Gestion du secteur | 101 629.95 | | 114 658.00 | |
| Actions | 36 637.30 | 40 000.00 | 70 000.00 | 60 000.00 |
| TOURISME | 115 388.10 | 0.00 | 130 140.00 | 75 000.00 |
| Gestion du secteur | 115 388.10 | | 130 140.00 | 75 000.00 |
| Actions | | | | |
| TOTAUX | 1 618 053.05 | 1 595 525.75 | 1 727 046.00 | 1 710 391.00 |
| Résultat - excédent de charges | -22 527.30 | | -16 655.00 | |

Les comptes 2017 présentent un excédent de charges de Fr. 22'527.30. Ce résultat est conforme au budget 2017 et correspond à une saine gestion des dépenses.

L'arrêt de la procédure de validation du Plan directeur régional du district de Morges (PDRm) induit une diminution significative des dépenses prévues sur le présent exercice.

PROJETS 2017

L'année 2018 verra se poursuivre la gestion de nombreux dossiers initiés préalablement. On relèvera que ce sera notamment l'occasion de :

- Développer le géoportail régional.
- Finaliser et valider les nouvelles stratégies de l'ARCAM pour la période 2018-2022.
- Renforcer le rôle de l'ARCAM auprès des acteurs économiques régionaux.
- Poursuivre l'accompagnement des nombreux projets qui se développent dans la région (Slow Destination, PDRA (p.ex. abattoir régional, Vitalab, etc).
- Développer le concept de P+R régional, ainsi que les autres projets concernant la mobilité au sein du district.
- Continuer à proposer des formations en lien avec les activités des communes, sur un plan général et sur les aspects énergétiques.

Enfin, de nombreuses actions récurrentes de l'ARCAM demeurent :

- Le guichet entreprises
- Les aides financières
- La mesure AppApp

ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|--|
| CVCI | Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie |
| CJL | CartoJuraLéman |
| CODEV | Coordination du développement économique vaudois |
| ETP | Equivalent Temps Plein |
| FEM | Fonds d'équipements morgien (tourisme) |
| FNA | Fonds pour de nouvelles activités |
| FRECEM | Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie |
| FVE | Fédération vaudoise des entrepreneurs |
| LADE | Loi sur l'appui au développement économique |
| LATC | Loi sur l'aménagement du territoire cantonal |
| MBC | Compagnie de transport Morges-Bière-Cossonay |
| MRT | Morges Région Tourisme |
| PDRA | Programme de développement régional agricole |
| PJV | Parc Jura Vaudois |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| P+R | Parc et rail |
| SPECo | Service cantonal de la promotion économique et du commerce |

*Document rédigé et mis en page
par l'Association de la région de
Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)*

© ARCAM – Mai 2018

REMERCIEMENTS



L'ARCAM tient à remercier toutes celles et tous ceux qui participent avec elle au développement du district de Morges. Sans exhaustivité, mais avec sincérité, elle souhaite mentionner plus particulièrement :

- Les communes, élus et personnel administratif et technique, dont la qualité des contacts n'est jamais démentie;
- Les services cantonaux qui nous soutiennent dans nos actions et avec qui la collaboration n'est pas un vaine mot;
- Les organismes de promotion économique (SPECo, DEV, Innovaud, FVE, CVCI, Centre patronal, etc.) qui apportent leur pierre à l'édifice et nous prouve, si cela était encore nécessaire, que «l'union fait la force»;
- Les autres associations économiques régionales réunies au sein de la CODEV avec qui il est toujours fructifiant de partager les expériences;
- Les entreprises qui, par leur participation à nos actions et événements, nous confortent dans le bien-fondé de nos activités.

Tous les efforts de l'ARCAM tendent à soutenir **un district uni, ouvert et dynamique**, pour le maintien d'une bonne qualité de vie.